



# ECOLE DE LA SCENE

## ◆ LA HULPE ◆

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

### POUR LES 5 À 8 ANS (3ème maternelle à la 2ème primaire) :

#### CHANT

- ◆ le mercredi de 15h00 à 16h00
- ◆ le samedi de 10h30 à 11h30

30 cours de 60 min  
par année scolaire

#### DANSE « COMÉDIE MUSICALE »

- ◆ le mercredi de 14h00 à 15h00
- ◆ le samedi de 09h30 à 10h30

30 cours de 60 min  
par année scolaire

#### THÉÂTRE

- ◆ le mercredi de 16h00 à 17h00

30 cours de 60 min  
par année scolaire

### POUR LES 8 À 11 ANS (3ème primaire à la 5ème primaire) :

#### CHANT

- ◆ le mercredi de 16h00 à 17h00
- ◆ le samedi de 9h30 à 10h30

30 cours de 60 min  
par année scolaire

#### DANSE « COMÉDIE MUSICALE »

- ◆ le mercredi de 15h00 à 16h00
- ◆ le samedi de 10h30 à 11h30

30 cours de 60 min  
par année scolaire

#### THÉÂTRE

- ◆ le mercredi de 17h00 à 18h00
- ◆ le vendredi de 17h00 à 18h00
- ◆ le vendredi de 18h00 à 19h00

30 cours de 60 min  
par année scolaire

## POUR LES 11 À 14 ANS (6ème primaire à la 2ème secondaire) :

<b>CHANT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ le mardi de 17h00 à 18h00</li><li>♦ le mercredi de 17h00 à 18h00</li></ul>	30 cours de 60 min par année scolaire
<b>DANSE « COMÉDIE MUSICALE »</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ le samedi de 11h30 à 12h30</li></ul>	30 cours de 60 min par année scolaire
<b>THÉÂTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ le mercredi de 18h00 à 19h00</li></ul>	30 cours de 60 min par année scolaire
<b>IMPROVISATION THÉÂTRALE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ le lundi de 17h00 à 19h00</li></ul>	15 cours de 120 min par année scolaire

## POUR LES 14 À 18 ANS (3ème secondaire à la 6ème secondaire) :

<b>CHANT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ le mardi de 18h00 à 19h00</li></ul>	30 cours de 60 min par année scolaire
<b>DANSE « COMÉDIE MUSICALE »</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ le samedi de 12h30 à 13h30</li></ul>	30 cours de 60 min par année scolaire
<b>THÉÂTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ le mercredi de 19h00 à 20h00</li></ul>	30 cours de 60 min par année scolaire
<b>IMPROVISATION THÉÂTRALE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ le mardi de 17h00 à 19h00</li></ul>	15 cours de 120 min par année scolaire